



MUNICIPALITÉ DE
SAINT-VICTOR

AVIS PUBLIC - Aux contribuables de la susdite municipalité


Est par la présente donné par le soussigné Jacques Poulin, directeur général par intérim de la susdite municipalité que :

La séance, à laquelle les délibérations du conseil et la période de questions qui portera exclusivement sur les sujets suivants :

1. Adoption de l'avis de convocation **(R)**
2. Adoption de l'ordre du jour **(R)**
3. Adoption du règlement 247-2024 décrétant la constitution d'un fonds de roulement **(R)**
4. Adoption du règlement 248-2024 décrétant un emprunt de 575 000\$ afin d'augmenter le fonds de roulement de la municipalité **(R)**
5. Adoption du règlement RM-SQ-05 concernant les animaux **(R)**
6. Période de questions
7. Levée de la séance extraordinaire. **(R)**

La séance sera tenue lundi le 12 février à 16h45 à l'Hôtel de Ville de Saint-Victor, situé au 287 rue Marchand, Saint-Victor.

DONNÉ CE 6 FÉVRIER 2024

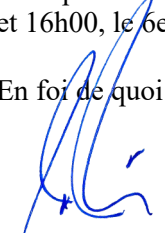


Jacques Poulin
Directeur général par intérim
Greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION (ARTICLES 335 ET 348 DU CODE)

Je soussigné, Jacques Poulin, directeur général par intérim, à Saint-Victor, affirme solennellement avoir publié le présent avis en affichant deux copies aux endroits désignés par le conseil, entre 9h00 et 16h00, le 6^e jour de février 2024.

En foi de quoi je donne ce certificat ce 6^e jour de février 2024.



Jacques Poulin
Directeur général par intérim
Greffier-trésorier